



Le 4 mars 2015

Nombre d'actions et de droits de vote à la date de publication de l'avis de réunion

Informations relatives au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant le capital à la date de publication de l'avis de réunion au BALO du 25 février 2015 article R.225-73-1 du Code de commerce.

date	nombre d'actions composant le capital	nombre total de droits de vote	
		théoriques (1)	exerçables (2)
25 février 2015	211 600 764	211 600 764	211 600 764

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.